Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260702-2026_82-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 82

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**27**
Quorum :	**14**
Présents :	**23**
Représentés :	**03**
Votants :	**26**
Date de la convocation : 24 juin 2026	**Date de l'affichage :** 24 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux juillet à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Monsieur Antoine GEFFRAY, Maire.

Présents : Antoine GEFFRAY, Maire – Katia BONNANT – Daniel FEVRIER – Sandrine DYLIS – Olivier DESPREZ – Carole LEGUENET – Sébastien LAMY, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Laurence POIRIER – Dominique MARION – Yannick BESNARD – Marc LEBOISNE – Nadine BACHELIN – Marie-Claire MORLIER – Idrys CLARAC – Anne TAILLANDIER – Nicolas POIRIER – Lionel COSSON – Christine FREIN – Guillaume CHANTREL – Angélique NOBLANC – Maxime ROCHETTE –

Excusés : Thierry BARRON – Véronique BRASSIER pouvoir à Anne TAILLANDIER – Madeleine VIEL pouvoir à Angélique NOBLANC – Clément VAN CAUTEREN pouvoir à Maxime ROCHETTE -

Anne TAILLANDIER a élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ POUR LA RÉSIDENCE LE CHÊNE VERT – (Nomenclature : 1.1) -

M. le Maire laisse la parole à Mme Katia BONNANT, adjointe en charge de l'urbanisme, pour la présentation de ce dossier.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu la délibération du conseil municipal n° 2026-43 du 2 avril 2026 approuvant les membres de la commission MAPA,
Vu la délibération du conseil municipal n° 2026-23 du 25 février 2026 approuvant le contrat d'Assistance à maîtrise d'Ouvrage (AMO) avec le syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré,
Vu le cahier des charges établi par le syndicat d'urbanisme dans le cadre d'une mission AMO visant à recruter un cabinet afin d'engager une étude d'opportunité portant sur le renouvellement urbain du site du Chêne Vert,
Vu la délibération du conseil municipal n° 2026-23 du 24 février 2026 approuvant le lancement d'une consultation pour le recrutement sous procédure adaptée d'une équipe pluridisciplinaire (Architecture/Urbanisme – Economie de la construction – Programmation),
Vu le rapport d'analyse des offres établi par le syndicat d'urbanisme avant audition.
Vu le classement des cabinets établi par le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré à l'issue de l'analyse des offres après auditions,

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
✆ 02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260702-2026_82-DE

Il est proposé au Conseil municipal :

- De retenir le cabinet le mieux disant (note de 91/100), à savoir le cabinet AUDDICE VAL DE LOIRE, pour exécuter les missions suivantes :
  - Mission 1 : Tranche Ferme
    (Analyse du site, de son environnement,
    des besoins et des marchés immobiliers : 10 532.50 € HT
  - Mission 2 : Tranche Ferme : (Scénarios) 11 270,00 € HT
  - Mission 3 : Tranche Optionnelle :
    (Formalisation du programme du scénario retenu) 5 622.50 € HT
    - **TOTAL des missions 1 à 3 : 27 425,00 € HT**
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces du marché.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***VALIDE ces propositions.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 8 juillet 2026

Anne TAILLANDIER
Secrétaire de séance

Antoine GEFFRAY
Maire

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr